

Objet : Le Projet Back-Card fonctionne avec la Carte de Vie Quotidienne.

Copie d'un courrier à Monsieur Etienne COMBET,
Directeur Général Adjoint,
Caisse des Dépôts et Consignations :

Bien Cher Directeur Général, :

Nous tenons à vous féliciter de l'excellente initiative ADeLE, et pour les retombées positives potentielles que notre administration va pouvoir nous faire ressentir.

Nous nous permettons cependant de vous rappeler que : Depuis Février 1 999 notre équipe travaille de sa propre initiative, sur la conception d'un projet économique basée sur la relance du bâtiment, avec entretien et préservation du bâti actuel par des "Hommes de l'Art", plutôt que par des financiers incultes dépourvus de bon-sens, irrespectueux des intérêts Français.

C'est un montage simple avec la création de "La Fondation les Maisons du Cœur", qui va nous permettre d'apprécier comme au millénaire précédent que "quand le bâtiment va, tout va".

Le financement nécessaire à la création de cette fondation, sera obtenu facilement en lançant une Carte d'Aide à la Communication à vocation culturelle et sociale : La Back-Card.

La Back-Card étant une carte disposant d'une puce électronique, elle entre parfaitement dans le cadre des Projets ADeLE, ou de la Carte de Vie Quotidienne du Havre à nationaliser.

Le Brevet Français aux références : 04 02874000 du 19/03/04 à L'INPI, protège le nouveau support inventé pour l'occasion, et nous nous tenons à votre disposition pour donner les détails sur les différentes tranches à programmer pour la réalisation du Projet Back-Card créateur d'emplois.

Dans l'attente confiante de votre réponse, nous vous prions de croire Bien Cher Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite autant que respectueuse considération.

Pour l'équipe ARCHI : Richard BADO.